



Jeunesse et  
cohésion sociale



## CENTRE AÉRÉ

Du 4 juillet au 19 août 2022

### CONDITIONS D'INSCRIPTION

Le Service jeunesse et cohésion sociale a le plaisir de vous présenter le centre aéré 2022.

Nous revenons après 2 années particulières à une formule à la journée et une prise en charge complète avec à nouveau les repas de midi.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà d'accueillir vos enfants pour des activités estivales, joyeuses et ensoleillées et nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension.

#### Inscription et horaires :

- ✓ Nous vous proposons une inscription au centre aéré à la journée.
- ✓ Nous accueillons les enfants du lundi au vendredi, du 4 juillet au 19 août 2022.
- ✓ L'enfant arrive accompagné par un parent entre 8h et 9h et recherché dès 16h et au plus tard à 18h.
- ✓ Nous accueillons en priorité les enfants domiciliés sur la commune d'Yverdon-les-Bains et communes membre de l'Entente scolaire.
- ✓ Les inscriptions seront ouvertes du lundi 23 mai à 10h au vendredi 17 juin 2022. Le bulletin d'inscription sera disponible sur le site internet [www.yverdon-les-bains.ch/centre-aere](http://www.yverdon-les-bains.ch/centre-aere) ou à la réception du JECOS, Rue de Neuchâtel 2.
- ✓ Nous traiterons les bulletins d'inscription dûment complétés par ordre d'arrivée.
- ✓ Les réponses aux questions/demandes seront apportées dans la limite de nos ressources dans les jours et semaines qui suivront cette ouverture.

### **Activités :**

Nous proposerons à votre enfant chaque jour un choix d'activités sportives, créatives, culinaires ou encore en lien avec la nature. Tout en sachant qu'il n'y a aucune obligation d'y participer, l'essentiel pour notre équipe d'encadrants est de faire en sorte que chaque enfant puisse s'épanouir et profiter de ses vacances.

### **Age :**

Avoir entre 4 ans révolus et 10 ans.

### **Lieu :**

Votre enfant sera accueilli soit à la Cure d'Air soit à la Cabane scout de la Roselière. Il pourra partir à pied avec son groupe sur un autre lieu à Yverdon en fonction de l'activité choisie et de la météo.

### **Repas :**

Cette année la prestation comprendra une collation le matin (merci de faire déjeuner votre-vos enfants avant l'arrivée), le repas de midi ainsi qu'un goûter l'après midi.

**Nous vous remercions de bien indiquer dans le formulaire médical joint au bulletin d'inscription les éventuelles allergies alimentaires de votre enfant.**

### **Tarif :**

Le tarif est de Frs 24 par jour et par enfant.

Un rabais fratrie est appliqué dès le 2<sup>ème</sup> enfant. Le 1<sup>er</sup> enfant est facturé à Frs 24 par jour et dès le 2<sup>ème</sup> enfant, le tarif est de Frs 20 par jour.

Une majoration de 20% sera appliquée pour les enfants habitants hors de la commune d'Yverdon-les-Bains et hors communes de l'entente scolaire.

Afin que les tarifs ne soient pas un obstacle à la participation de votre enfant, **une demande d'aide financière dûment motivée par écrit** doit être jointe au bulletin d'inscription.

Les familles bénéficiaires du RI et de l'EVAM doivent adresser leur demande directement auprès de leur assistant-e social-e.

Toute modification ou annulation est à communiquer **par écrit** au Service jeunesse et cohésion sociale.

En cas d'annulation, et quels qu'en soient les motifs, un montant de Frs 50 sera facturé pour les frais de dossier. Si l'annulation intervient dans les deux semaines avant le début du centre aéré, la moitié du prix sera due. Dans le cas d'une annulation tardive et sur présentation d'un certificat médical, le montant de Frs 50 reste dû.

**Yverdon-les-Bains, le 11 avril 2022**